

DEC181859INSB

**Décision portant nomination de Mme Magali JACQUIER aux fonctions de chargée de mission****LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

**Vu** le décret n° 2003-1079 du 10 novembre 2003 relatif aux conditions d'indemnisation des chargés de mission du CNRS ;

**Vu** l'arrêté du 10 novembre 2003 fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au CNRS ;

**DECIDE :****Article 1<sup>er</sup>**

Mme Magali JACQUIER, Ingénieur de recherche hors classe CNRS, est nommée chargée de mission auprès du directeur général délégué à la science pour l'Institut des Sciences Biologiques, institut rattaché à la DGDS, du 25 janvier au 31 décembre 2018.

Sa mission a pour objet le suivi de l'expérimentation animale.

Pour l'exercice de cette mission, Mme Magali JACQUIER demeure affectée à l'Institut de Pharmacologie et de Biologie Structurale (IPBS - UMR5089), situé à Toulouse.

**Article 2**

Du 25 janvier au 31 décembre 2018, Mme Magali JACQUIER percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 susvisé.

**Article 3**

La dépense sera imputée sur le compte 64641000 - subvention d'Etat (NA) du budget du CNRS et prise en charge par la délégation Midi-Pyrénées (DR14).

**Article 4**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

17 JUL 2018

Le président - directeur général  
Antoine Petit



www.cnrs.fr

Campus Gérard-Mégie  
3 rue Michel-Ange Auteuil  
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00  
F. 01 44 96 53 90